

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

### **ASSEMBLÉE DU 27 OCTOBRE 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 27 octobre 2025, tenue au deuxième étage du bureau municipal, à 19h, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Amélie Bergeron et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absence : Yannick Pressé

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

La directrice générale confirme qu'un avis de convocation a été remis à chaque élu au moins deux jours avant la présente assemblée, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

#### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 209-10-2025**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 21h45.

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 210-10-2025**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. OMH au Cœur-du-Québec – nomination sur le conseil d'administration
5. Levée de l'assemblée

#### **4. OMH AU CŒUR-DU-QUÉBEC – NOMINATION SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit nommer un représentant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec, tel que spécifié dans les lettres patentes;

#### **RÉSOLUTION # 211-10-2025**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Amélie Bergeron comme représentante au conseil d'administration permanent de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec.

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION # 212-10-2025**

IL EST PROPOSÉ PAR PAR monsieur Éric Guillot à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h50.

---

Julie Pressé, mairesse

---

Annie Jacques,  
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».